

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 589****16 avril 2002****SOMMAIRE**

Activ Hôtel Management S.A., Merttert . . . . .	28258	Continental Trust S.A., Luxembourg . . . . .	28237
Ad Majora S.A., Luxembourg . . . . .	28251	CSTH Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	28264
Ad Majora S.A., Luxembourg . . . . .	28251	coPROcess S.A., Mondorf-les-Bains . . . . .	28232
Ad Majora S.A., Luxembourg . . . . .	28251	Enteara S.A., Luxembourg . . . . .	28260
Ad Majora S.A., Luxembourg . . . . .	28251	Era Properties S.A., Luxembourg . . . . .	28248
Advanco Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	28264	Era Properties S.A., Luxembourg . . . . .	28248
Advanco Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	28264	Etablissements Schultz, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	28256
APO Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	28244	Ets Hoffmann-Schwall S.A., Alzingen . . . . .	28239
(Jean) Arendt et Fils S.A., Colmar-Berg . . . . .	28243	Eurindo Trading, S.à r.l., Dudelange . . . . .	28253
Arjero-WebDesign S.A., Diekirch . . . . .	28227	European Fashion Group S.A.H., Luxembourg . . . . .	28235
Art 19 S.A., Luxembourg . . . . .	28258	European Fashion Group S.A.H., Luxembourg . . . . .	28235
(L')Association pour le Développement de Ribeira da Torre, A.s.b.l., Luxembourg . . . . .	28266	European Fashion Group S.A.H., Luxembourg . . . . .	28236
Atelier de Précision Zenner Félix, S.à r.l., Mersch . . . . .	28257	European Fashion Group S.A.H., Luxembourg . . . . .	28236
Avik S.C., Luxembourg . . . . .	28270	Financière Immobilière de Développement Européen S.A., Luxembourg . . . . .	28243
Bacca Trust (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	28256	Flue S.A., Luxembourg . . . . .	28271
Bagrat Lux, S.à r.l., Roodt-sur-Syre . . . . .	28245	(La) Foncière du Capitole S.A., Luxembourg . . . . .	28250
Batichimie Combustible S.A. . . . .	28240	Gesellschaft fuer Technologie & Handel, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	28248
Belhomme, S.à r.l., Bettembourg . . . . .	28252	Gesticom S.A., Luxembourg . . . . .	28244
Bohman Finance Holding S.A.H., Luxembourg . . . . .	28265	Groupe JPA S.A., Luxembourg . . . . .	28235
Brandebourg Finanz Holding S.A., Luxembourg . . . . .	28252	Heico Logistics, S.à r.l., Colpach-Haut . . . . .	28229
Brasserie-Restaurant Avenue, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	28255	Hôtel Nobilis S.A., Luxembourg . . . . .	28226
Caffe Valentino Centro Europa, S.à r.l., Capellen . . . . .	28272	Hôtel-Restaurant Bernini, S.à r.l., Bettembourg . . . . .	28254
Caredas, S.à r.l., Pétange . . . . .	28231	Infinitinvest S.A., Luxembourg . . . . .	28252
Caredas, S.à r.l., Pétange . . . . .	28231	Inver Luxembourg . . . . .	28255
Carodis S.A., Bettembourg . . . . .	28272	Invest Signs S.A., Luxembourg . . . . .	28249
Carron Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	28249	IPEF II Holdings N. 10 S.A., Luxembourg . . . . .	28238
Carron Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	28249	IPEF II Holdings N. 10 S.A., Luxembourg . . . . .	28238
Caves Gales S.A., Ellange . . . . .	28232	IPEF II Holdings N. 11 S.A., Luxembourg . . . . .	28242
Caves Gales S.A., Ellange . . . . .	28234	IPEF II Holdings N. 11 S.A., Luxembourg . . . . .	28242
Centrobank Sicav, Luxembourg . . . . .	28268	Isos, S.à r.l., Ernster . . . . .	28254
Centrobank Sicav, Luxembourg . . . . .	28269	Kingsdom Holding S.A., Luxembourg . . . . .	28253
Centrobank Sicav, Luxembourg . . . . .	28268	Last Exit, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	28253
Centrobank Sicav, Luxembourg . . . . .	28269	Linster High Tech S.A., Luxembourg . . . . .	28272
Cerruti Finance S.A., Luxembourg . . . . .	28265	Mediterranean Investments S.A., Luxembourg . . . . .	28237
Chambertin S.A.H., Luxembourg . . . . .	28238	Mega Car S.A., Mersch . . . . .	28236
Cindra Finance Holding S.A.H., Luxembourg . . . . .	28265	Merging Markets Development S.A., Luxembourg . . . . .	28252
Cindra Investment S.A., Luxembourg . . . . .	28259	Micro-Investissements S.A., Luxembourg . . . . .	28249
		Neien Diddelenger Fleeschbuttek, S.à r.l., Dudelange . . . . .	

lange. ....	28258	Sedec S.A., Luxembourg .....	28260
New Venture Holding S.A., Luxembourg. ....	28260	Sideref, S.à r.l., Luxembourg .....	28226
Nomac S.A., Luxembourg .....	28241	Silver S.A., Luxembourg. ....	28268
Nordstrooss II, S.à r.l., Luxembourg. ....	28253	Sinterama S.A., Luxembourg. ....	28250
Nordstrooss, S.à r.l., Luxembourg .....	28255	Sofiras S.A., Luxembourg. ....	28232
Nouvelle Gazeautherme, S.à r.l., Bertrange .....	28271	Solec, GmbH, Luxembourg .....	28239
Nova Express S.A., Luxembourg. ....	28237	Space Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg. ....	28263
Obregon S.A., Luxembourg. ....	28262	SR Holding S.A., Luxembourg .....	28261
Omnium d'Investissements Immobiliers S.A., Luxembourg .....	28245	SR Holding S.A., Luxembourg .....	28261
Omnium d'Investissements Immobiliers S.A., Luxembourg .....	28245	SR Holding S.A., Luxembourg .....	28261
Parcolog, S.à r.l., Luxembourg .....	28263	Star One Telecom Europe S.A., Luxembourg .....	28261
Peintures et Décors Mariotti, S.à r.l., Dudelange .....	28257	Ster Der Zee Holding S.A., Luxembourg .....	28262
Photo Studio Fey, S.à r.l., Luxembourg .....	28257	Textile International S.A., Luxembourg. ....	28259
Piwa, S.à r.l., Luxembourg .....	28263	Top Star Promotion - Production, Publishing and Records S.A., Pétange .....	28241
PJUR Group Luxembourg S.A., Wasserbillig. ....	28270	Transmo (Luxembourg) S.A., Colmar-Berg. ....	28243
Pohl Constructions S.A., Luxembourg. ....	28271	Transmo (Luxembourg) S.A., Colmar-Berg. ....	28243
Profibin Properties & Consulting, S.à r.l., Luxembourg .....	28235	Transports Arendt-Schackmann S.A., Colmar-Berg .....	28242
Real Estate One S.A., Luxembourg. ....	28261	Twininvest S.A., Luxembourg .....	28259
Relais du Postillon, S.à r.l., Wormeldange .....	28256	Ultracalor Commercial S.A., Senningerberg .....	28269
Renault Luxembourg S.A., Luxembourg .....	28246	Ultracalor Corp S.A., Senningerberg .....	28270
Renault Luxembourg S.A., Luxembourg .....	28246	United Services S.A., Luxembourg .....	28267
Renault Luxembourg S.A., Luxembourg .....	28247	Valleroy S.A., Luxembourg .....	28245
S.E.N.S., S.à r.l., Luxembourg .....	28256	Viande-Luxembourg S.A., Luxembourg .....	28254
S.V.A. Holding S.A., Luxembourg. ....	28234	Wave Investments S.A., Luxembourg .....	28248
Schop Investissements S.A., Luxembourg .....	28234	Zouga S.A., Luxembourg .....	28247

**SIDEREF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 113, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 38.361.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 26, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 janvier 2002.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société à responsabilité limitée

(02534/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

**HOTEL NOBILIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 43.366.

*Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2001*

Les actionnaires de la société HOTEL NOBILIS S.A., réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social le 4 mai 2001 ont décidé à l'unanimité de convertir le capital social en euros à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital social est converti de la manière suivante:

Conversion (40,3399) .....	30.986,69 EUR
Augmentation du capital par incorporation de réserves. ....	13,31 EUR
Total: .....	31.000,00 EUR

Le capital de 31.000,- EUR est représenté par 100 actions d'une valeur nominale de 310,- EUR chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 4 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff.* (signé): Signature.

(02469/503/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

**ARJERO-WebDesign S.A., Société Anonyme,  
(anc. ARJERO- WebDesign, S.à r.l.).**

Siège social: L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume.

L'an deux mille un, le vingt-six novembre.

Par-devant le soussigné Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée ARJERO-WebDesign, S.à r.l. avec siège social à L-9237 Diekirch, 3, Place Guillaume, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 30 octobre 2000, publié au Mémorial C, numéro 441 du 14 juin 2001.

L'assemblée est composée de:

1. Monsieur Jérôme Di Cintio, cuisinier, demeurant à L-9255 Diekirch, 3, Place Guillaume;
2. Monsieur Paulo Filipe Seguro Reis, employé privé, demeurant à L-9370 Gilsdorf, 36, rue Principale;
3. Monsieur Olivier Ceron, employé privé, demeurant à L-9255 Diekirch, 7, Place de la Libération.

Lesquels comparants déclarent agir en tant que seuls et uniques associés de la société prédésignée et requièrent le notaire instrumentaire d'acter ainsi qu'il suit leurs résolutions, prises à l'unanimité et sur ordre du jour conforme.

*Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social de la société à concurrence de dix-huit mille six cents (18.600) Euros pour le porter de son montant actuel de douze mille quatre cents (12.400) Euros à trente et un mille (31.000) Euros par la création de neuf cent parts sociales nouvelles, sans désignation de valeur, jouissant des mêmes droits et avantages que les parts sociales anciennes.

Les nouvelles parts sociales ont été libérées et souscrites comme suit:

1. quatre cent quatre-vingt-quinze (495) parts sociales par Monsieur Jérôme Di Cintio, prénommé, qui a effectué un versement au profit de la société de dix mille deux cent trente (10.230) Euros.
2. deux cent vingt-cinq (225) parts sociales par Monsieur Paulo Filipe Seguro Reis, prénommé, qui a effectué un versement au profit de la société de quatre mille six cent cinquante (4.650) Euros.
3. cent quatre-vingt (180) parts sociales par Monsieur Olivier Ceron, prénommé, qui a effectué un versement au profit de la société de trois mille sept cent vingt (3.720) Euros.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

1. Monsieur Jérôme Di Cintio, cinq cent cinquante parts sociales .....	550
2. Monsieur Paulo Filipe Seguro Reis, deux cent cinquante parts sociales .....	250
3. Monsieur Olivier Ceron, deux cents parts sociales .....	200
Total: mille parts sociales .....	<u>1.000</u>

Les parts ont été entièrement libérées par des versements en numéraire.

*Troisième résolution*

Les associés décident, conformément à l'article 3 de la loi modifiée du 10 août 1915, de transformer à partir de ce jour la société à responsabilité limitée actuellement existante en une société anonyme. Cette transformation ne donnera pas lieu à une personnalité juridique nouvelle et ne sera accompagnée d'aucun changement des bases essentielles du pacte social.

*Quatrième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, les associés ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts de la société anonyme:

**Forme - Dénomination - Siège social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Par la présente il est formé une société anonyme sous la dénomination de ARJERO-WebDesign S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à L-9237 Diekirch, 3, Place Guillaume.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du conseil d'administration.

**Art. 3.** La société aura une durée illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Objet social**

**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'une agence de publicité, la mise en page et l'organisation de Web Sites.

Elle peut faire toutes opérations qui, directement ou indirectement, en tout ou en partie, peuvent se rattacher à l'objet social ci-dessus désigné.

**Capital social**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à cent vingt-quatre mille (124.000,-) Euros. Il est divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent vingt-quatre (124) Euros chacune.

**Forme et transmission des actions**

**Art. 6.** Les actions sont nominatives.

Il pourra être émis au gré du propriétaire des certificats représentatifs d'une ou de plusieurs actions.

Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-actionnaires que moyennant l'agrément des autres actionnaires. Les actions ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-actionnaires que moyennant l'agrément des propriétaires survivants. En toute hypothèse les actionnaires restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans six mois à partir du jour de la dénonciation, à peine de forclusion.

#### **Modifications du capital social**

**Art. 7.** Le capital social peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts. La constatation d'une telle augmentation ou diminution du capital peut être confiée par l'assemblée générale au conseil d'administration.

L'assemblée générale appelée à délibérer soit sur l'augmentation de capital, soit sur l'autorisation d'augmenter le capital conformément à l'article 32-1 nouveau de la loi sur les sociétés, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentielle des actionnaires existants ou autoriser le conseil à le faire sous les conditions définies à l'article 32-3 (5) deuxième alinéa de la loi sur les sociétés commerciales.

#### **Conseil d'Administration**

**Art. 8.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, le conseil général, composé par les administrateurs restants et le ou les commissaires réunis, a le droit d'y pouvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

#### **Pouvoirs du Conseil d'Administration**

**Art. 9.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être confiée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télé-copieur, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs, dont celle de l'administrateur délégué.

#### **Commissaire**

**Art. 10.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

#### **Année sociale**

**Art. 11.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui-même pour finir le trente et un décembre deux mille un.

#### **Assemblées générales**

**Art. 12.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 5 mai 2001 à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations, et pour la première fois en l'année deux mille et deux.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 13.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 14.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

#### **Dividendes intérimaires**

**Art. 15.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983 et avec l'approbation du commissaire aux comptes de la société, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

#### **Dispositions générales**

**Art. 16.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

### Souscription et libération

**Art. 17.** Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante :

1. Monsieur Jérôme Di Cintio, prénommé, cinq cent cinquante actions . . . . .	550
2. Monsieur Paulo Filipe Seguro Reis, prénommé, deux cent cinquante actions . . . . .	250
3. Monsieur Olivier Ceron, prénommé, deux cents actions . . . . .	200
Total: mille actions . . . . .	<u>1.000</u>

Les actions ont été libérées à concurrence de vingt-cinq pour cents (25%) par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille (31.000,-) Euro se trouve dès-à-présent à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Pour les besoins du fisc, le capital social de cent vingt-quatre mille (124.000,-) Euros correspond à cinq millions deux mille cent quarante-huit (5.002.148,-) Euros.

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de quatre-vingt-dix mille (90.000,-) francs.

#### Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

1. Monsieur Jérôme Di Cintio, prénommé;

2. Monsieur Paulo Filipe Seguro Reis, prénommé;

3. Monsieur Olivier Ceron, prénommé;

4. Monsieur Lionel Gengler, employé privé, demeurant à B-5003 Namur, 10, rue des Ecoreuils.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

La société anonyme FIDUCIAIRE GENERALE DU NORD S.A., avec siège social à L-9202 Diekirch, 3, place Guillaume.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2006.

5) Est nommé administrateur-délégué, Monsieur Lionel Gengler, employé privé, demeurant à B-5003 Namur (Belgique), 10, rue des Ecoreuils, prénommé.

Dont acte, fait et passé à Diekirch, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Di Cintio, P. F. Seguro Reis, O. Ceron, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 27 novembre 2001, vol. 607, fol. 69, case 5. – Reçu 45.019 francs.

Le Receveur ff. (signé): Siebenaler.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 décembre 2002.

F. Unsen.

(00002/234/162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 janvier 2002.

### HEICO LOGISTICS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8528 Colpach-Haut, 2, Am Bongert.

L'an deux mille un, le vingt décembre.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Romain Heirens, transporteur, demeurant à L-8528 Colpach-Haut, 2, am Bongert.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de HEICO LOGISTICS, S.à r.l.

**Art. 2.** Le siège social de la société est établi à Colpach-Haut.

Il pourra à tout moment être transféré dans un autre endroit du Grand-Duché par simple décision de l'associé ou des associés.

**Art. 3.** La société a pour objet:

- le chargement, le déchargement, le contrôle, le pesage, la garderie, l'emballage et, en général, la manutention de marchandises,
- la garde en dépôts et/ou magasins, ainsi que le stockage de marchandises et de mobilier, tant pour la société que pour compte de tiers,
- l'expédition, la conservation, le stockage et la manutention de marchandises et de mobilier, le chargement, le warrantage et le rôle de commissionnaire de transport et de commissionnaire-expéditeur, ainsi que le rôle d'assistant et/ou d'intermédiaire y relatif,
- le chargement, le groupage et la représentation,
- la location de véhicules privés ou poids lourds, avec ou sans chauffeur,
- toutes les activités en rapport avec le transport national et international, au sens le plus large des termes, tant routier que maritime et aérien,
- le commerce de tout matériel relatif à l'activité de transport, neuf ou d'occasion, ainsi que l'activité de concessionnaire.

De plus, elle peut entreprendre et réaliser toutes opérations et entreprises mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet social et même à tous autres objets qui sont de nature à favoriser ou à développer l'activité de la société.

La société peut également prendre des participations sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, notamment par la création de filiales ou succursales, à condition que ces entreprises aient un objet analogue ou connexe au sien ou qu'une telle participation puisse favoriser le développement et l'extension de son propre objet.

Elle pourra emprunter, hypothéquer et gager ses biens au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers. Elle pourra également se porter caution pour d'autres sociétés ou des tiers.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle pourra être dissoute par décision de l'associé ou des associés.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents (12.400,-) Euros, représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales, d'une valeur nominale de cent (100,-) Euros, entièrement souscrites et libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents (12.400,-) Euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Ces parts sociales ont toutes été souscrites par l'associé unique, Monsieur Romain Heirens, préqualifié.

**Art. 6.** Tant que la société ne comprend qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend.

Lorsque la société comprend plusieurs associés les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que de l'accord des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les cessions de parts ne sont opposables à la société et aux tiers que si elles ont été faites dans les formes prévues par l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que cette loi a été modifiée.

**Art. 7.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé ou des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 8.** Les héritiers et créanciers de l'associé ou des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration.

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'associé ou par les associés avec ou sans limitation de leur mandat. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé ou des associés.

**Art. 10.** L'associé ou les associés fixent les pouvoirs du ou des gérants lors de leur nomination.

**Art. 11.** Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année à l'exception du premier exercice social qui débutera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mil deux.

**Art. 13.** A la fin de chaque exercice un bilan, un inventaire et un compte de profits et pertes seront établis. Le bénéfice net après déduction des frais d'exploitation, des traitements ainsi que des montants jugés nécessaires à titre d'amortissement et de réserves sera réparti comme suit:

- a) cinq pour cent (5%) au moins pour la constitution de la réserve légale, dans la mesure des prescriptions légales;
- b) le solde restant est à la disposition de l'assemblée générale.

Les pertes, s'il en existe, seront supportées par les associés proportionnellement au nombre de leurs parts, sans que toutefois aucun des associés puisse être tenu ou responsable au-delà du montant de ses parts.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice ou à défaut par l'associé ou par l'un des associés désigné d'un commun accord.

Le ou les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

**Art. 15.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts l'associé ou les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur.

Le notaire a attiré l'attention des parties sur le fait que l'exercice de l'activité sociale prémentionnée requiert l'autorisation préalable des autorités compétentes.

*Frais*

Les frais de toute nature incombant à la société en raison de sa constitution sont estimés à trente-six mille (36.000) Francs.

*Résolutions*

Et à l'instant, l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale:

1) se désigne comme gérant unique de la société, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature en toutes circonstances;

2) déclare que l'adresse de la société est fixée à L-8528 Colpach-Haut, 2, am Bongert.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Heirens, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 24 décembre 2001, vol. 420, fol. 60, case 8. – Reçu 5.002 francs.

*Le Receveur (signé):* A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 décembre 2001.

U. Tholl.

(00179/232/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 janvier 2002.

---

**CAREDas, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4744 Pétange, 90, route de Luxembourg.

*Assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2001*

Les soussignés:

1) Monsieur Lahouari Zerrouk, demeurant à B-6791 Aubange-Athus, 23 Grand-rue,  
- détenteur de cinquante et une (51) parts sociales;

2) Madame Renée Amélie Schleider, demeurant à L-4744 Pétange, 90 route de Luxembourg,  
- détenteur de quarante-neuf (49) parts sociales,

associés de la société à responsabilité limitée CAREDas, S.à r.l., avec siège social à L-4744 Pétange, 90 route de Luxembourg,

se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité ont pris les résolutions suivantes:

*Résolutions*

1) Madame Renée Amélie Schleider, demeurant à L-4744 Pétange, 90, route de Luxembourg, est nommée gérante administrative de la société CAREDas, S.à r.l., avec siège social à L-4744 Pétange, 90 route de Luxembourg, avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

2) Monsieur Lahouari Zerrouk, cuisinier, demeurant à B-6791 Aubange-Athus, 23, Grand-rue, est nommé gérant technique de ladite société, avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Fait en trois exemplaires à Pétange, le 20 décembre 2001.

Signatures.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 2001, vol. 322, fol. 14, case 11.– Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(02280/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**CAREDas, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 500.00,- LUF.**

Siège social: L-4744 Pétange, 90, route de Luxembourg.

*Cessation de parts*

Monsieur Lahouari Zerrouk, demeurant à B-6791 Aubange-Athus, 23, Grand-rue, détenteur de la totalité de parts (100 parts) de la société à responsabilité limitée CAREDas, S.à r.l., avec siège social à L-4744 Pétange, 90, route de Luxembourg, vend à Madame Renée Amélie Schleider, demeurant à L-4744 Pétange, 90 route de Luxembourg, quarante-neuf (49) parts sociales, d'une valeur de 5.000,- LUF la part.

Fait en trois exemplaires à Pétange, le 20 décembre 2001.

L. Zerrouk / R.A. Schleider

*Le vendeur / L'acheteur*

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 2001, vol. 322, fol. 14, case 10.– Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(02281/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**coPROcess S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5653 Mondorf-les-Bains, 7, rue Adolphe Klein.  
R. C. Luxembourg B 79.541.

*Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire du 10 décembre 2001  
tenue au siège statutaire de la société à 20.00 heures*

Monsieur Gérard Rocco, employé privé demeurant à Montigny-Lès-Metz (France) 34 rue du Général Pougin est nommé commissaire aux comptes de coPROcess S.A. en remplacement de Monsieur Jan Carlsson, démissionnaire.

Le nouveau commissaire aux comptes reprend l'ensemble des obligations relatives à sa fonction pour l'exercice en cours.

Extrait pour publication au Mémorial certifié conforme aux minutes de ladite assemblée générale ordinaire.

coPROcess S.A.

J-P. Félix

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 14, case 5.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02285/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**SOFIRAS S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 15.937.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 13, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

FIN-CONTRÔLE S.A.

Le liquidateur

Signatures

(02295/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**CAVES GALES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5690 Ellange, 6, rue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 4.038.

L'an deux mille un, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société CAVES GALES S.A., avec siège social à Ellange, 6, rue de la Gare, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 4.038, constituée sous la dénomination de CAVES GALES & CIE S.E.C.S. suivant acte sous seing privé du 28 août 1946, publié au Mémorial Recueil Spécial C, numéro 94 du 6 décembre 1947. La dénomination a été changée en CAVES GALES S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 23 novembre 1995, publié au Mémorial Recueil Spécial C, numéro 649 du 20 décembre 1995 et le siège a été transféré à Ellange suivant acte du notaire instrumentant du 13 mars 2000, publié au Mémorial Recueil Spécial C, numéro 649 du 20 décembre 1995.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marc Gales, licencié HEC Lausanne, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Valérie Nippert, employée privée, demeurant à Kayl.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Annette Schwall-Lacroix, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

- 1) Changement de la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR).
- 2) Augmentation du capital social pour le porter à un million d'euros (EUR 1.000.000,-) par incorporation au capital de réserves libres à due concurrence, sans émission d'actions nouvelles.
- 3) Modification de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à un million d'euros (EUR 1.000.000,-), représenté par vingt et un mille deux cent cinquante (21.250) actions sans désignation de valeur, entièrement libérées.»

4) Modification de l'article vingt et un des statuts pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 21.** Chaque action donne droit à une voix. Tous les actionnaires ont le droit de vote par eux-mêmes ou par mandataires, en se conformant aux règles des présents statuts. Les procurations devront être déposées au siège social au plus tard le troisième jour ouvrable avant celui fixé pour l'assemblée générale.

Le conseil d'administration a le droit de proroger, séance tenante, l'assemblée de quatre semaines. Il doit le faire sur la demande d'actionnaires représentant au moins le cinquième du capital social. Cette prorogation annule toute décision prise. La seconde assemblée a le droit de statuer définitivement.»

5) Modification de l'article vingt-trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:



«**Art. 23.** L'exercice social s'étend du premier janvier au trente et un décembre.

Il est tenu annuellement au siège social le deuxième mardi du mois de juillet, à onze heures du matin, une assemblée générale dans laquelle l'inventaire, les comptes annuels et les rapports du conseil d'administration et des commissaires sont soumis à l'examen et à l'approbation des actionnaires. Dans le cas où le deuxième mardi du mois de juillet coïncide avec un jour férié, l'assemblée générale sera reportée au lendemain.

En vue de l'assemblée générale, l'administration établit au 31 décembre de l'exercice écoulé l'inventaire, le bilan, ainsi que le compte de profits et pertes et l'annexe en se conformant aux prescriptions légales. L'inventaire est accompagné d'une annexe contenant en résumé tous les engagements de la société, ainsi que les dettes des directeurs, administrateurs et commissaires envers la société.

L'administration remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois avant l'assemblée générale, aux commissaires qui doivent faire un rapport, contenant leurs propositions.»

II. Toutes les actions étant nominatives, la convocation à la présente assemblée générale extraordinaire contenant l'ordre du jour a été faite, conformément à l'article 70 des lois coordonnées sur les sociétés, par lettres recommandées, ce dont il a été justifié au bureau de l'assemblée.

III. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

IV. Il résulte de ladite liste de présence que sur les 21.250 actions émises, 19.582 actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée.

Dès lors, cette assemblée, dans laquelle la moitié au moins du capital social est représenté, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, reproduit sur les avis de convocation envoyés aux actionnaires.

V. Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité des actions présentes:

*Première résolution*

L'assemblée adopte l'Euro comme monnaie de référence et de comptabilité de CAVES GALES S.A., avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de convertir le capital souscrit de quarante millions de francs luxembourgeois (40.000.000,- LUF) en Euro, au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (40,3399) francs luxembourgeois pour un (1) Euro, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002, de sorte que le capital social sera fixé à neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent soixante-quatorze euros (991.574,- EUR), représenté par vingt et un mille deux cent cinquante (21.250) actions, sans désignation de valeur nominale.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital souscrit de la société d'un montant de huit mille quatre cent vingt-six euros (8.426,- EUR) pour le porter neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent soixante-quatorze euros (991.574,- EUR) à un million d'euros (1.000.000,- EUR) sans émission d'actions nouvelles, par incorporation au capital de réserves libres à concurrence de huit mille quatre cent vingt-six euros (8.426,- EUR).

L'existence des réserves libres à due concurrence a été justifiée à l'assemblée et au notaire instrumentant, moyennant le bilan de la société arrêté au 31 décembre 2000, dont une copie certifiée conforme par le conseil d'administration, restera annexée aux présentes.

*Quatrième résolution*

En conséquence des résolutions prises ci-dessus, l'article 6 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social souscrit est fixé à un million d'euros (1.000.000,- EUR) représenté par vingt et un mille deux cent cinquante (21.250) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de modifier de l'article vingt et un des statuts pour lui conférer désormais la teneur suivante:

«**Art. 21.** Chaque action donne droit à une voix. Tous les actionnaires ont le droit de vote par eux-mêmes ou par mandataires, en se conformant aux règles des présents statuts. Les procurations devront être déposées au siège social au plus tard le troisième jour ouvrable avant celui fixé pour l'assemblée générale.

Le conseil d'administration a le droit de proroger, séance tenante, l'assemblée de quatre semaines. Il doit le faire sur la demande d'actionnaires représentant au moins le cinquième du capital social. Cette prorogation annule toute décision prise. La seconde assemblée a le droit de statuer définitivement.»

*Sixième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article vingt-trois des statuts pour lui conférer désormais la teneur suivante:

«**Art. 23.** L'exercice social s'étend du premier janvier au trente et un décembre.

Il est tenu annuellement au siège social le deuxième mardi du mois de juillet, à onze heures du matin, une assemblée générale dans laquelle l'inventaire, les comptes annuels et les rapports du conseil d'administration et des commissaires sont soumis à l'examen et à l'approbation des actionnaires. Dans le cas où le deuxième mardi du mois de juillet coïncide avec un jour férié, l'assemblée générale sera reportée au lendemain.

En vue de l'assemblée générale, le conseil d'administration établit au 31 décembre de l'exercice écoulé l'inventaire, le bilan, ainsi que le compte de profits et pertes et l'annexe en se conformant aux prescriptions légales. L'inventaire est

accompagné d'une annexe contenant en résumé tous les engagements de la société, ainsi que les dettes des directeurs, administrateurs et commissaires envers la société.

Le conseil d'administration remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois avant l'assemblée générale, aux commissaires qui doivent faire un rapport, contenant leurs propositions.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Remich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Gales, V. Nippert, A. Schwall-Lacroix et A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 20 décembre 2001, vol. 465, fol. 28, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial.

Remich, le 8 janvier 2002.

A. Lentz.

(02247/221/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**CAVES GALES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5690 Ellange, 6, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 4.038.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 7 janvier 2002.

A. Lentz.

(02248/221/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**SCHOP INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 43.684.

Les statuts coordonnés du 22 octobre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 13, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

SCHOP INVESTISSEMENTS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(02296/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**S.V.A. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 74.674.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 novembre 2001*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes sont renouvelés jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

S.V.A. HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02377/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**PROFIBIN PROPERTIES & CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 67.376.

—  
La soussignée atteste par la présente que suivant la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2001 a été nommé gérant unique Monsieur Jan Herman van Leuvenheim, conseiller, demeurant au 28, rue Jean de Beck, L-7308 Heisdorf à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2002 en remplaçant sans décharge Monsieur Paul Logchies.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition  
PROFIBIN PROPERTIES & CONSULTING, S.à r.l.  
J.H. van Leuvenheim  
Gérant unique

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 13, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02298/816/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**GROUPE JPA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 60.534.

—  
La soussignée atteste par la présente que suivant la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2001 a été nommé administrateur et administrateur-délégué Monsieur Jan Herman van Leuvenheim, conseiller, demeurant 28, rue Jean de Beck, L-7308 Heisdorf à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2002 en remplaçant sans décharge Monsieur J.-P. Aubailly.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition  
GROUPE JPA S.A.  
J.H. van Leuvenheim  
Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 13, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02299/816/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**EUROPEAN FASHION GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 32.930.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 13, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

EUROPEAN FASHION GROUP S.A.  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

(02291/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**EUROPEAN FASHION GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 32.930.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 13, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

EUROPEAN FASHION GROUP S.A.  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

(02292/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**EUROPEAN FASHION GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 32.930.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 13, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

EUROPEAN FASHION GROUP S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(02293/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**EUROPEAN FASHION GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 32.930.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 13, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

EUROPEAN FASHION GROUP S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(02294/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**MEGA CAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 45.400.

L'an deux mille un, le quatre décembre.

Au siège de la société.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MEGA CAR S.A., avec siège social à Mersch, 18, rue de la Gare, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire à Mersch, le 26 octobre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 594 du 14 décembre 1993.

L'assemblée est présidée par Monsieur Nico Arend, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Sylvie Winkin-Hansen, comptable, demeurant à Luxembourg et comme scrutateur Monsieur Albert Henkel, employé privé, demeurant à Mersch.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose:

I. Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui, après avoir été signée par les actionnaires présents ou leurs représentants ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal tout comme les procurations des actionnaires représentés.

II. Qu'il résulte de ladite liste de présence que les 500 actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou dûment représentées et que par conséquent la présente Assemblée est régulièrement constituée sans que des publications n'aient été requises et qu'elle peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a comme ordre du jour:

- a) transfert du siège social du numéro 18 au numéro 12, rue de la Gare, L-7535 Mersch;
- b) augmentation du capital social à concurrence de LUF 537,- par incorporation de réserves pour le porter de son montant actuel de LUF 1.250.000,- à LUF 1.250.537,-;
- c) conversion du capital social de LUF 1.250.537,- en EUR 31.000,- sans désignation de la valeur nominale des actions;
- d) modification subséquente du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 3 des statuts;
- e) révocation d'un administrateur;
- f) nomination d'un nouvel administrateur.

Après délibérations les actionnaires prennent à l'unanimité les résolutions suivantes:

- a) Le siège social de la société est transféré du numéro 18 au numéro 12, rue de la Gare, L-7535 Mersch;
- b) Le capital social est augmenté à concurrence de LUF 537,- par incorporation de réserves pour le porter de son montant actuel de LUF 1.250.000,- à LUF 1.250.537,-;
- c) le capital social est converti de LUF 1.250.537,- en EUR 31.000,- sans désignation de la valeur nominale des actions;
- d) le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié en conséquence et aura la teneur suivante:  
«Le capital social est fixé à trente et un mille euro (EUR 31.000,-) représenté par cinq cents (500) actions sans désignation de valeur nominale.»
- e) Madame Peggy Arend est révoquée de sa fonction d'administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2001; il lui est consenti pleine et entière décharge de l'exécution de ce mandat;

f) Monsieur Carlo Fischbach, commerçant, demeurant à Strassen, est nommé administrateur en lieu et place de Madame Peggy Arend dont il achève le mandat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Mersch, lieu et date qu'en tête.

Signature / Signature / Signature

Pour copie conforme à l'original

Signature

*Assemblée Générale Extraordinaire du 4 décembre 2001*

*Liste de Présence*

<i>Actionnaire</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Nom du mandataire</i>	<i>Signature</i>
Nico Arend . . . . .	499	-	Signature
HOLDING N. AREND, S.à r.l.	1	-	Signature
	500		

Mersch, le 4 décembre 2001.

*le bureau:*

Signature / Signature / Signature

*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Mersch, le 11 décembre 2001, vol. 127, fol. 75, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(02318/000/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**MEDITERRANEAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse München.

R. C. Luxembourg B 55.322.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 janvier 2002*

Le siège social a été transféré au 29, rue Alphonse München, L-2172 Luxembourg.

Pour extrait conforme

MEDITERRANEAN INVESTMENTS S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 17, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(02353/666/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**NOVA EXPRESS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse München.

R. C. Luxembourg B 66.132.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 janvier 2002*

Le siège social a été transféré au 29, rue Alphonse München, L-2172 Luxembourg.

Pour extrait conforme

NOVA EXPRESS S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 17, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(02354/666/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**CONTINENTAL TRUST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse München.

R. C. Luxembourg B 25.683.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 janvier 2002*

Le siège social a été transféré au 29, rue Alphonse München, L-2172 Luxembourg.

Pour extrait conforme

CONTINENTAL TRUST S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 17, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(02355/666/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**CHAMBERTIN S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse München.  
R. C. Luxembourg B 28.747.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 2 janvier 2002*

Le siège social a été transféré au 29, rue Alphonse München, L-2172 Luxembourg.

Pour extrait conforme

CHAMBERTIN S.A.H.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 17, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02356/666/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**IPEF II HOLDINGS N. 10 S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 72.177.

*Extract of the minutes of the Annual General Meeting of the Shareholders held in an extraordinary manner  
on December 12, 2001*

*Résolutions:*

The shareholders ratify the appointment, as Directors of the company, of Ms. Maria Chiapolino and Mr Patrick Ehrhardt as revolved by the Board of Directors on March 29, 2000; of Mr Daniel Speck as revolved by the Board of Director on Septembre 18, 2000; Mr Michael George Best as revolved by the Board of Director on November 10, 2000; Mr Anthony Panayiotis Michael as revolved by the Board of Director on August 1, 2001.

The shareholders appoint the directors and the auditors for a new mandate expiring on the date of the annual general meeting approving the 2000 accounts as follows:

*Directors*

Mr Michael George Best, private employee, resident in Jersey , Director  
Mr Anthony Panayiotis Michael, private employee, resident in Jersey , Director  
Mr Patrick Ehrhardt, private employee, resident in Luxembourg, Director  
Ms. Maria Chiapolino, private employee, resident in Luxembourg, Director  
Mr Federico Franzina, private employee, resident in Luxembourg, Director  
Ms. Maryse Santini, private employee, resident in Luxembourg, Director

*Auditors*

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial.

Pour extrait conforme

IPEF II HOLDINGS N. 10 S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

*Un administrateur / Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02364/024/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**IPEF II HOLDINGS N. 10 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 72.177.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour extrait conforme

IPEF II HOLDINGS N. 10 S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

*Un administrateur / Un administrateur*

(02365/024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**SOLEC, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 22, rue de Cessange.  
R. C. Luxembourg B 84.549.

*Procès-verbal de la réunion duldes gérants tenue à Luxembourg, le 18 décembre 2001*

*Ordre du jour:*

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en .... (LUF) ..... en euros.
2. Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:  
Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,00) und ist eingeteilt in hundert (100) Anteile zu je hundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,00) welche voll eingezahlt sind.

*Décisions*

Après en avoir délibéré, les gérants Monsieur Albert Heister, Madame Weiland  
Décident de convertir le capital social actuellement exprimé en .... (LUF) ..... en euros.  
Décide(nt) d'augmenter le capital social de 105,32 euros pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 euros à 12.500,00 euros par (incorporation de réserves,...).  
Décide(nt) d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:  
Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,00) und ist eingeteilt in hundert (100) Anteile zu je hundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,00) welche voll eingezahlt sind.  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature

*Un gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 98, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(02360/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**ETS HOFFMANN-SCHWALL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5888 Alzingen, 586, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 29.171.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est réunie à Alzingen le 20 septembre 2001*

L'assemblée est présidée par Monsieur Johny Thielen, commerçant, demeurant à Kockelscheuer.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Claude Wagner, employé privé, demeurant à Rodembourg.

Il nomme comme scrutateur Monsieur Svend Zeltner, employé privé, demeurant à Echternach.

Ensuite Monsieur le président expose que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions représentées sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte, conforme et véritable par les membres du bureau ci-avant constitué.

La liste de présence des actionnaires est signée par les actionnaires présents.

Monsieur le président constate qu'il résulte de la dite liste de présence que toutes les actions sont dûment représentées et que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur tous les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit sans que les publications n'aient été requises.

L'assemblée générale extraordinaire étant valablement constituée aborde l'ordre du jour qui a la teneur suivante:

1. Conversion du capital social exprimé en LUF en Euro.
2. Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital.
3. Adaptation de l'article 5 des statuts.

Le président déclare la discussion ouverte.

Ensuite et après en avoir délibéré, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de convertir le capital social au montant de LUF 10.000.000 en 247,893,53 Euro.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social, dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital, de Euro 2.106,47, à Euro 250.000 par apports.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à 250.000,- Euro (deux cent cinquante mille Euro), divisé en 10.000 (dix mille) actions de 25,- Euro chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 11.00 heures.

Ne varietur, le 20 septembre 2001.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Liste de présence des actionnaires à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 septembre 2001 à Alzingen

Nom, prénom de l'actionnaire	Nombre d'actions	Présent ou représenté	Signature
INDIVIS S.A., représentée par M. Johny Thielen.....	4.750	présent	Signature
CWA, S.à r.l., représentée par M. Claude Wagner.....	4.750	présent	Signature
M. Svend Zeltner .....	500	présent	Signature
Total Actions:.....	10.000		

Ne varietur, Alzingen, le 20 septembre 2001.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 98, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02358/000/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**BATICHIMIE COMBUSTIBLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6912 Roodt-sur-Syre, 1, route de Grevenmacher.

R. C. Luxembourg B 61.308.

*Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 18 décembre 2001*

*Bureau*

L'assemblée est présidée par Monsieur Johny Thielen, commerçant, demeurant à Kockelscheuer qui désigne Monsieur Claude Wagner, employé privé, demeurant à Rodenbourg comme secrétaire.

Didier Abinet, employé privé, demeurant à Luxembourg est désigné comme scrutateur.

*Présences*

Les actionnaires assistant en personne ou par procuration à l'assemblée du 18 décembre 2001 sont mentionnés sur la liste de présence ci-jointe laquelle a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents. L'assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros; de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Les convocations pour la présente assemblée ont été faites conformément à l'article 2 de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, ce dont il a été justifié au bureau de l'assemblée.

*Ordre du jour:*

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en euros.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la mention de la valeur nominale des actions et du capital social (suppression de la mention de la valeur nominale des actions émises).
4. Adaptation de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:  
 «Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,00) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt quatre euros quatre-vingt cents (EUR 24,80) chacune.  
 Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.  
 Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant connue en matière de modification des statuts.  
 La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.»

*Décisions*

Après en avoir délibéré, l'assemblée, par une majorité de 100% des voix contre 0% des voix

Décide de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en euros.

Décide d'augmenter le capital social de 13,31 euros pour le porter de son montant actuel de 30.986,69 euros à 31.000,- euros par incorporation de réserves.

Décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social .

Décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,00) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt quatre euros quatre-vingt cents (EUR 24,80) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant connue en matière de modification des statuts.



La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature  
Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

*Liste de présence des actionnaires à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2001 à Luxembourg*

Nom, Prénom de l'actionnaire	Nombre d'actions	Présent ou représenté par	Signature
BATICHIMIE & CIE S.E.C.S., Société en Commandité simple . . . . .	1.249	J. Thielen	Signature
BATICHIMIE, S.à r.l. . . . .	1	C. Wagner	Signature
		J. Thielen	Signature
		C. Wagner	Signature
Total Actions . . . . .	1.250		

La liste de présence faisait apparaître deux actionnaires dûment présents et représentés porteurs de 1.250 actions soit l'intégralité du capital social, a été arrêtée exacte par les membres du bureau soussigné.

Signature / Signature / Signature  
Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 98, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02359/000/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**TOP STAR PROMOTION - PRODUCTION, PUBLISHING AND RECORDS S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-4710 Pétange, 12, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 60.500.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 18, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.  
Signature

(02368/643/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**NOMAC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 51.024.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2001*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Nicolaas Scholtens et décide de nommer en son remplacement EDIFAC S.A., 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg. EDIFAC S.A. terminera son mandat lors de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, Administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes sont renouvelés jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme  
NOMAC S.A.  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02378/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**IPEF II HOLDINGS N. 11 S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 72.195.

*Extract of the Ordinary General Meeting held in an Extraordinary manner in Luxembourg on December 12, 2001*

*Résolutions:*

The shareholders ratify the appointment, as Directors of the company, of Ms. Maria Chiapolino and Mr Patrick Ehrhardt as revolved by the Board of Directors on March 29, 2000; of Mr Daniel Speck as revolved by the Board of Director on Septembre 18, 2000; Mr Michael George Best as revolved by the Board of Director on November 10, 2000; Mr A.P. Michael as revolved by the Board of Director on August 1, 2001.

The shareholders appoint the directors and the auditors for a new mandate expiring on the date of the annual general meeting approving the 2000 accounts as follows:

*Directors*

Mr Michael George Best, private employee, resident in Jersey (C.I.), director  
Mr A.P. Michael, private employee, resident in Jersey (C.I.), director  
Mr Patrick Ehrhardt, private employee, resident in Luxembourg, director  
Ms. Maria Chiapolino, private employee, resident in Luxembourg, director  
Mr Federico Franzina, private employee, resident in Luxembourg, director  
Ms. Maryse Santini, private employee, resident in Luxembourg, director

*Auditors*

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial.

Pour extrait conforme  
IPEF II HOLDINGS N. 11 S.A.

Société Anonyme  
Signature / Signature

*Un administrateur / Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(02363/024/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**IPEF II HOLDINGS N. 11 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 72.195.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 14, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

IPEF II HOLDINGS N. 11 S.A.

Société Anonyme  
Signature / Signature

*Un administrateur / Un administrateur*

(02366/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**TRANSPORTS ARENDT-SCHACKMANN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7737 Colmar-Berg, Zone Industrielle Piret.  
R. C. Luxembourg B 37.987.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
qui s'est tenue le 21 décembre 2001 à 18.00 heures à Colmar-Berg*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Cary Arendt de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué de la Société avec effet au 17 décembre 2001. Il ne sera pas remplacé.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2001, vol. 562, fol. 93, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(02375/643/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**TRANSMO (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-7701 Colmar-Berg, Zone Industrielle Colmar-Berg.  
R. C. Luxembourg B 65.547.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2001, vol. 563, fol. 18, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(02369/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**TRANSMO (LUXEMBOURG) S.A., Aktiengesellschaft.**  
Gesellschaftssitz: L-7737 Colmar-Berg, Zone Industrielle Piret.  
H. R. Luxemburg B 65.547.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 13. Dezember 2001 um 10.00 Uhr*

4. Die aufgelaufenen Verluste zum 31. Dezember 2000 überschreiten 50% des Gesellschaftskapitals und gemäß Artikel 100 des Gesellschaftsrechts muss die Generalversammlung über die Auflösung oder die Weiterführung des Gesellschaft entscheiden.

5. Die Generalversammlung nimmt die Rücktrittserklärung des Aufsichtskommissars Yves Wallers an und erteilt ihm hiermit Entlastung für sein Mandat.

Die Aktionäre beschließen die Ernennung FIDUPARTNER AG, 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg zum neuen Aufsichtskommissars. Der neue Aufsichtskommissar wird das Mandat seines Vorgängers fortführen bis zur Generalversammlung vom 2003.

Beglaubigte Kopie

Unterschrift / Unterschrift

Verwalter / Verwalter

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 18, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02372/643/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**JEAN ARENDT ET FILS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-7737 Colmar-Berg, Zone Industrielle.  
R. C. Luxembourg B 21.402.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
qui s'est tenue le 21 décembre 2001 à 19.00 heures à Colmar-Berg*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Cary Arendt de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué de la Société avec effet au 17 décembre 2001. Il ne sera pas remplacé.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2001, vol. 562, fol. 93, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02370/643/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**FINANCIERE IMMOBILIERE DE DEVELOPPEMENT EUROPEEN S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 42.198.

—  
Le bilan abrégé au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(02391/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**GESTICOM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 53.100.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire  
qui s'est tenue le 18 septembre 2001 à 10.00 heures à Luxembourg*

*1<sup>ère</sup> résolution*

L'Assemblée renouvelle pour une période de six ans les mandats des Administrateurs et du Commissaire. Ils se termineront à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2007.

*2<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée Générale accepte la démission de M. Yves Wallers de son poste de commissaire aux comptes de la Société. L'Assemblée Générale, par vote spécial, lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

*3<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement la société FIDUPARTNER AG ayant son siège social au 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg. Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur.

*4<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée Générale accepte la démission de M. Jacques Tordoor de son poste d'administrateur de la Société. L'Assemblée Générale, par vote spécial, lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

*5<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement M. Yves Wallers, expert-comptable et réviseur d'entreprises, demeurant au 20, rue Jean Melsen, L-9142 Burden. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

*6<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide de convertir le capital social actuellement exprimé en ... (LUF)... en euros.

*7<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide d'augmenter le capital social de 13,31 euros pour le porter de son montant actuel de 30.986,69 euros à 31.000,- euros par incorporation de réserves.

*8<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social.

*9<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide d'adapter l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:  
«Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre euros et quatre-vingt centimes (EUR 24,80) chacune (...).»

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 18, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff.(signé): J. Muller.

(02373/643/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**APO LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 97, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 65.250.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 14 septembre 2001*

Les associés d'APO LUXEMBOURG, S.à r.l., ont décidé de convertir le capital social en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Le capital social de 500.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399) .....	12.394,68
----------------------------	-----------

Le capital social de 12.394,68 EUR est représenté par 500 parts sociales de 24,79 EUR chacune, entièrement libérées en numéraire.

Luxembourg, le 6 décembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 24, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(02406/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**OMNIUM D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 20.526.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement le 26 septembre 2001 à 15.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée décide de convertir le capital social actuellement exprimé en ... (LUF) ... en euros.

L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions émises et d'adapter en conséquence la mention du capital social.

L'Assemblée décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Das Gesellschaftskapital beträgt dreissigtausendneunhundertundsechundachtzig euros und neunundsechzig cents (EUR 30.986,69) eingeteilt in eintausendzweihundertfünzig (1250) Aktien ohne Bezeichnung des Nominalwertes.»

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2001, vol. 562, fol. 93, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02374/643/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**OMNIUM D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 20.526.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(02380/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**VALLEROY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 37.118.

—  
Le bilan abrégé au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(02392/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**BAGRAT LUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6910 Roodt-sur-Syre, 5, rue Haupeschaff.  
H. R. Luxemburg B 44.872.

—  
*Auszug aus der ausserordentlichen Generalversammlung vom 25. Oktober 2001*

Mit Entscheidung der ausserordentlichen Generalversammlung vom 18. Dezember 2000 beschliesst der alleinige Gesellschafter im Zuge der Umstellung auf den EUR das Stammkapital der Firma auf 12.500,- EUR zum 1. Januar 2002 zu erhöhen.

Das Stammkapital von 500.000,- LUF wird wie folgt umgewandelt:

Umwandlungsfaktor (40,3399) .....	12.394,67 EUR
Erhöhung des Kapitals durch Einbringung von Reserven. ....	105,33 EUR
	<hr/>
	12.500,- EUR

Das Stammkapital von 12.500,- EUR ist eingeteilt in 100 Aktien von je 125,- EUR.

Luxemburg, den 3. Oktober 2001.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2001, vol. 558, fol. 67, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02408/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**RENAULT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 2, rue Robert Stumper.

R. C. Luxembourg B 8.269.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société  
 qui s'est tenue en date du 21 décembre 2001 au siège social*

1. L'Assemblée prend acte de la situation et ratifie le dépôt des comptes se clôturant aux 31 décembre 1994, 1995, 1996, 1997, 1998 et 1999 cette année.

2. L'Assemblée générale charge le Conseil d'administration de faire publier dans le Mémorial les nominations, démissions et renouvellements de mandats d'organes de la société qui n'auraient pas encore été déposés à ce jour aux fins de publication.

Elle ratifie les actes posés par Monsieur Serge Caustur en qualité d'administrateur-délégué de 1996 à 2001.

3. L'Assemblée générale accepte la démission de Messieurs Bernard Epagneau et Raymond Sneppe en qualité d'administrateurs et nomme en qualité d'administrateurs jusqu'à l'Assemblée générale de 2002:

- Monsieur Didier-Pierre Alaume, Directeur de RENAULT LUXEMBOURG S.A., demeurant 25, rue d'Orval à L-2210 Luxembourg,

- Monsieur Denis le Vot, demeurant 42A, avenue du Prince d'Orange à B-1180 Bruxelles.

4. Par vote spéciaux, l'Assemblée générale accorde décharge pleine et entière à Messieurs Bernard Epagneau et Raymond Sneppe, administrateurs, pour l'exercice de leur mandat.

5. L'Assemblée générale autorise le Conseil d'administration à nommer un administrateur-délégué à la gestion journalière parmi les membres du Conseil d'administration et à déterminer ses pouvoirs.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 6, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02381/322/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**RENAULT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 2, rue Robert Stumper.

R. C. Luxembourg B 8.269.

## EXTRAIT

A la requête de l'Assemblée Générale, le Conseil d'administration constate les nominations, démissions et renouvellements de mandats suivants et décide de les porter à la connaissance des tiers.

Date	Nom	Fonction	Durée du Mandat
Réunion de C.A. du 20 avril 1995	Serge Caustur	Délégué à la gestion journalière (nomination)	Fin du mandat: 18 avril 1996
A.G. du 18 avril 1996	Jean-Paul Renaux	Administrateur (renouvellement)	Fin du mandat: 15 avril 1999
	Serge Caustur	Administrateur (renouvellement)	Fin du mandat: 15 avril 1999
Réunion du C.A. du 18 avril 1996	Serge Caustur	Délégué à la gestion journalière (renouvellement)	
A.G. du 17 avril 1997	Gérard Chatout	Administrateur (renouvellement)	Fin du mandat: 3 mars 2000
	Ludo Swolfs	Réviseur d'entreprises (renouvellement)	Fin du mandat: 16 avril 1998
A.G. du 16 avril 1998	Ludo Swolfs	Réviseur d'entreprises (renouvellement)	Fin du mandat: 15 avril 1999
A.G. du 15 avril 1999	Jean-Paul Renaux	Administrateur (renouvellement)	Fin du mandat: A.G. 2002
	Serge Caustur	Administrateur (renouvellement)	Fin du mandat: A.G. 2002
	Ludo Swolfs	Réviseur d'entreprises (renouvellement)	Fin du mandat: 3 mars 2000
A.G. du 3 mars 2000	Bernard Epagneau	Administrateur (renouvellement)	Fin du mandat: A.G. 2003
	Raymond Sneppe	Administrateur (renouvellement)	Fin du mandat: A.G. 2003
	Ludo Swolfs	Réviseur d'entreprises (renouvellement)	Fin du mandat: A.G. 2001

A.G. du 19 avril 2001	Ludo Swolfs Réviseur d'entreprises (renouvellement)	Fin du mandat A.G. 2002
A.G. du 21 décembre 2001	Bernard Epagneau Administrateur (démissionnaire) Raymond Sneppe Administrateur (démissionnaire) Didier-Pierre Alaume Administrateur (nomination) Denis le Vot Administrateur (nomination)	

Les fonctions d'administrateur étant actuellement exercées par Messieurs Caustur, Alaume, Renaux et le Vot, celle de délégué à la gestion journalière par Monsieur Caustur et celle de réviseur de la société par Monsieur Swolfs.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 6, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02383/322/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**RENAULT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: 248.000 EUR, entièrement libéré.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 2, rue Robert Stumper.

R. C. Luxembourg B 8.269.

Constituée suivant acte reçu par le Notaire Robert Elter, de résidence à Luxembourg, en date du 23 janvier 1969, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, n° 49 du 29 mars 1969; et dont les statuts ont été modifiés suivant P.V. du 29 janvier 1979, publié au Mémorial C, Recueil Spécial n° 103 du 10 mai 1979, suivant P.V. du 22 février 1990 publié au Mémorial C, Recueil Spécial, n° 314 du 6 septembre 1990 et suivant P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2001.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 19 avril 2001*

*Nomination statutaire*

L'Assemblée générale renouvelle pour une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2002, le mandat du Réviseur d'entreprises de Monsieur Ludo Swolfs.

*Conversion du capital social en euros*

L'Assemblée décide:

- d'augmenter le capital social de 10.000.000,- LUF pour le porter à 10.004.295 LUF, par incorporation au capital de la somme de 4.295,- LUF à prélever sur les bénéfices reportés sans émission de nouvelles actions, et
- de convertir ce nouveau capital social de 10.004.295 LUF en 248.000,- EUR, représenté par 1.000 actions sans désignation de valeur nominale.

La réalisation de l'augmentation de capital est constatée à la présente Assemblée et le nombre d'actions représentant le capital reste inchangé.

L'article 5 des statuts est modifié comme suit afin de le mettre en concordance avec la conversion du capital social en euros:

«Le capital social est fixé à deux cent quarante-huit mille euros représenté par mille actions sans désignation de valeur nominale, représentant chacune un/millième de l'avoir social, libéré intégralement.»

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 6, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02394/322/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**ZOUGA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 63.029.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

G. Ferrario / M. Schaeffer

Administrateur / Administrateur

(02403/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**ERA PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 33.828.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2001 tenue sous seing privé*

L'Assemblée Générale décide de modifier la devise de référence du capital social qui sera désormais exprimée en Euro et de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions.

L'Assemblée décide également d'adapter l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante: «Le capital social est fixé à quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit Euros et soixante-dix cents (EUR 49.578,70) représenté par deux mille (2.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'Assemblée charge le Conseil d'Administration de procéder à la modification des statuts ainsi qu'à leur enregistrement auprès des autorités luxembourgeoises.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

TABERY & WAUTHIER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 6, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02382/322/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**ERA PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 33.828.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(02384/322/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**WAVE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 36.215.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(02393/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**GESELLSCHAFT FUER TECHNOLOGIE & HANDEL, S.à r.l.,  
Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2230 Luxembourg, 29, rue du Fort Neipperg.  
H. R. Luxemburg B 26.506.

*Auszug aus der ausserordentlichen Generalversammlung vom 17. Dezember 2001*

Mit Entscheidung der ausserordentlichen Generalversammlung vom 17. Dezember 2001 beschliessen die Gesellschafter im Zuge der Umstellung auf den EUR das Stammkapital der Firma auf 12.500,- EUR zum 1. Januar 2002 zu erhöhen.

Das Stammkapital von 500.000,- LUF wird wie folgt umgewandelt:

Umwandlungsfaktor (40,3399) .....	12.394,68 EUR
Erhöhung des Kapitals durch Einbringung von Reserven .....	105,32 EUR
	<hr/>
	12.500,- EUR

Das Stammkapital von 12.500,- EUR ist eingeteilt in 100 Aktien von je 125,- EUR.

Luxemburg, den 17. Dezember 2001.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02411/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.



**MICRO-INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 55.702.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires  
qui s'est tenue en date du 21 juin 2000 au siège social*

L'assemblée décide de reconduire les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une nouvelle période statutaire de six ans.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2006.

Le Conseil d'Administration se compose de:

MERSEY SERVICES LIMITED, P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, B.V.I.

M. Alastair Cunningham, demeurant à Sark (Iles Anglo-Normandes)

M. Stephen de Carteret, demeurant à Sark (Iles Anglo-Normandes).

Le Commissaire aux Comptes est:

GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02387/806/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**CARRON HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 72.298.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires  
de la société qui s'est tenue en date du 17 décembre 2001 au siège social*

L'Assemblée ratifie la cooptation de Madame Véronique Wauthier aux fonctions d'administrateur de la société.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Mademoiselle Laurence Leleu pour l'exercice de ses fonctions.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02388/806/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**CARRON HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 72.298.

Le bilan abrégé au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(02389/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**INVEST SIGNS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 63.396.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(02401/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**LA FONCIERE DU CAPITOLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 65.678.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 décembre 2001 que suite aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, le capital social de la société a été converti de francs luxembourgeois en euros avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Par application du taux de conversion de 1,- =40,3399 LUF, le capital social de LUF 8.500.000,- est ainsi converti en 210.709,50.

La valeur nominale des actions a été supprimée.

Tous les autres postes du bilan libellés sont convertis en euros aux taux officiels.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura la teneur suivante avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001:

«**1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à deux cent dix mille sept cent neuf euros et cinquante cents ( 210.709,50) divisé en huit cent cinquante (850) actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02395/535/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**SINTERAMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 59.823.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 22 novembre 2001*

*Troisième résolution*

L'Assemblée accepte la démission de MONTBRUN FIDUCIAIRE de son poste de Commissaire de Surveillance et décide de confier mandat à la société AUDIEX S.A. ayant son siège social au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice au 31 décembre 2002.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide, conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par des sociétés commerciales de leur capital en euros, rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001 de convertir le capital de ITL 3.597.200.000,- (trois milliards cinq cent quatre-vingt-dix-sept millions deux cent mille lires italiennes), représenté par 35.972 (trente-cinq mille neuf cent soixante-douze) actions d'une valeur nominale de ITL 100.000,- (cent mille lires italiennes) chacune en EUR 1.857.798,76 (un million huit cent cinquante-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-huit virgule soixante-seize euros), représenté par 35.972 (trente-cinq mille neuf cent soixante-douze) actions sans désignation de valeur nominale;

d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 1.857.798,76 (un million huit cent cinquante-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-huit virgule soixante-seize euros), représenté par 35.972 (trente-cinq mille neuf cent soixante-douze) actions sans désignation de valeur nominale.»

*Cinquième résolution*

Décharge pleine et entière est donnée aux Administrateurs et au Commissaire de Surveillance concernant l'exécution de leurs mandats pendant l'exercice écoulé.

Luxembourg, le 20 décembre 2001.

SINTERAMA S.A.

Société Anonyme

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST LUXEMBOURG

Le Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 18, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02404/045/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**AD MAJORA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 63.037.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

G. Ferrario / M. Schaeffer

*Administrateur / Administrateur*

(02397/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**AD MAJORA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 63.037.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

G. Ferrario / M. Schaeffer

*Administrateur / Administrateur*

(02398/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**AD MAJORA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 63.037.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

G. Ferrario / M. Schaeffer

*Administrateur / Administrateur*

(02399/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**AD MAJORA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 63.037.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 décembre 2001 que:

1. le mandat des organes sociaux, étant venu à échéance, a été reconduit pour une période de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2007;

2. suite aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, le capital social a été converti de francs luxembourgeois en euros avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Par application du taux de conversion de 1,- EUR= 40,3399 LUF, le capital social de LUF 14.800.000,- est ainsi converti en EUR 366.882,42.

En conséquence, tous les autres postes du bilan sont convertis en euros aux taux officiels.

La valeur nominale des actions a été supprimée.

En conséquence, les premiers et quatrième alinéas de l'article 5 des statuts sont modifiés et auront la teneur suivante avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001:

«**1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à trois cent soixante-six mille huit cent quatre-vingt-deux euros et quarante-deux cents (EUR 366.882,42), représenté par quatorze mille huit cents (14.800) actions sans désignation de valeur nominale.»

«**4<sup>ème</sup> alinéa.** Le capital autorisé est fixé à un million neuf cent soixante-dix-huit mille cent quatre-vingt-dix euros et trente-trois cents (EUR 1.978.190,33), représenté par soixante-dix-neuf mille huit cents (79.800) actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 28 décembre 2001.

Pour extrait conforme  
 Pour le Conseil d'Administration  
 M. Schaeffer / G. Ferrario  
 Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02400/535/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**INFINITINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
 R. C. Luxembourg B 63.934.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration  
 Signature

(02402/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**MERGING MARKETS DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
 R. C. Luxembourg B 76.237.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 18, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERGING MARKETS DEVELOPMENT S.A.  
 Le Domiciliataire  
 Signatures

(02405/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**BELHOMME, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: Bettemburg, 27, rue Louis Pasteur.  
 H. R. Luxemburg B 47.187.

*Auszug der Beschlüsse des alleinigen Gesellschafter vom 30. November 2001*

Der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft BELHOMME, S.à r.l., mit Sitz in Bettemburg, beschliesst das Stammkapital der Firma zum 1. Januar 2002 in Euros wie folgt umzustellen:

Umwandlungsfaktor (40,3399) .....	12.394,68 EUR
Erhöhung des Kapitals durch Einbringung von Reserven .....	105,32 EUR
	<hr/>
	12.500,- EUR

Das Stammkapital von 12.500,- EUR ist eingeteilt in 100 Aktien von je 125,- EUR.

Bettemburg, den 30. November 2001.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 93, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02407/503/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**BRANDEBOURG FINANZ HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2, avenue du X Septembre.  
 R. C. Luxembourg B 13.495.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 78, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(02433/686/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**EURINDO TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3514 Dudelange, 249, rue de Kayl.

R. C. Luxembourg B 58.091.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Dudelange le 10 octobre 2001*

Les associés de la société EURINDO TRADING, S.à r.l., ont décidé à l'unanimité de convertir le capital social en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital social de 500.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399) . . . . .	12.394,68
--------------------------------	-----------

Le capital social de 12.394,68 EUR est représenté par 100 parts sociales sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées en numéraire.

Dudelange, le 10 octobre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02409/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**LAST EXIT, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2670 Luxembourg, 2, boulevard de Verdun.

R. C. Luxembourg B 59.559.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 28 septembre 2001*

Les associés de la LAST EXIT, S.à r.l., ont décidé de convertir le capital social en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital social de 500.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399) . . . . .	12.394,68 EUR
--------------------------------	---------------

Le capital social de 12.394,68 EUR est représenté par 100 parts sociales de 123,95 EUR chacune, entièrement libérées en numéraire.

Luxembourg, le 23 octobre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02410/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**NORDSTROOSS II, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2229 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 55.862.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 20 décembre 2001*

Les associés de la société NORDSTROOSS II, S.à r.l., ont décidé de convertir le capital social en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital social de 500.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399) . . . . .	12.394,68 EUR
Augmentation de capital par incorporation de réserves . . . . .	105,32 EUR
	12.500,- EUR

Le capital social de 12.500,- EUR est représenté par 100 parts sociales de 125,- EUR chacune, entièrement libérées. Luxembourg, le 20 décembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02412/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**KINGSDOM HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 25.871.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 78, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(02437/686/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**ISOS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6166 Ernster, 66, rue de l'Ecole.  
R. C. Luxembourg B 44.520.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Ernster le 3 janvier 2002*

Les associés de la ISOS, S.à r.l., ont décidé de convertir le capital social en EUR rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2001 de la façon suivante:

Conversion de 750.000,- LUF (40,3399) . . . . .	18.592,01 EUR
Augmentation de capital par incorporation de réserves . . . . .	157,99 EUR
	<hr/>
	18.750,- EUR

Le capital social de 18.750,- EUR est représenté par 750 parts sociales de 25,- EUR chacune, entièrement libérées en numéraire.

Ernster, le 3 janvier 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé):* Signature.

(02413/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**HOTEL-RESTAURANT BERNINI, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3254 Bettembourg, 163, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 54.787.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Bettembourg le 10 octobre 2001*

Les associés de l'HOTEL-RESTAURANT BERNINI, S.à r.l., ont décidé de convertir le capital social en EUR rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2001 de la façon suivante:

Conversion de 500.000,- LUF (40,3399) . . . . .	12.394,68 EUR
Augmentation de capital par incorporation de réserves . . . . .	105,32 EUR
	<hr/>
	12.500,- EUR

Le capital social de 12.500,- EUR est représenté par 100 parts sociales de 125,- EUR chacune, entièrement libérées en numéraire.

Bettembourg, le 10 octobre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé):* Signature.

(02414/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**VIANDE-LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 38.081.

*Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2001*

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2001 au siège social, ont décidé, à l'unanimité, de convertir le capital social en EUR

Cette conversion du capital social en EUR prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital est converti de la manière suivante:

Conversion de 10.000.000,- LUF (40,3399) . . . . .	247.893,52 EUR
Augmentation de capital par incorporation de réserves . . . . .	2.106,48 EUR
	<hr/>
	250.000,- EUR

Le capital social de 250.000,- EUR est représenté par 10.000 parts sociales de 25,- EUR chacune, entièrement libérées. Luxembourg, le 18 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 24, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé):* Signature.

(02423/503/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**NORDSTROOSS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2229 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 33.521.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 20 décembre 2001*

Les associés de la société NORDSTROOSS, S.à r.l., ont décidé de convertir le capital social en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital social de 500.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399) . . . . .	12.394,68 EUR
Augmentation de capital par incorporation de réserves . . . . .	105,32 EUR
	12.500,- EUR

Le capital social de 12.500,- EUR est représenté par 100 parts sociales de 125,- EUR chacune, entièrement libérées. Luxembourg, le 20 décembre 2001. Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02415/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**BRASSERIE-RESTAURANT AVENUE, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 26.153.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 5 octobre 2001*

Les associés de la BRASSERIE-RESTAURANT AVENUE, S.à r.l., ont décidé de convertir le capital social en EUR rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2001 de la façon suivante:

Conversion de 1.000.000,- LUF (40,3399) . . . . .	24.789,35 EUR
---	---------------

Le capital social de 24.789,35 EUR est représenté par 1.000 parts sociales sans valeur nominale, chacune, entièrement libérées en numéraire.

Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02416/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**INVER, Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 63.615.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2001**Conseil d'Administration*

- Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.

*Commissaire aux Comptes*

LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

L'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir rétroactivement le capital en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2001 de la façon suivante:

Conversion 1.250.000 / (40,3399) . . . . .	30.986,53
--	-----------

Le capital de 30.986,69 est représenté par 1.250 actions sans valeur nominale.

Luxembourg, 7 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02454/503/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

---

**ETABLISSEMENTS SCHULTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 50, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 18.559.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 6 août 2001*

Les associés de la société ETABLISSEMENTS SCHULTZ, S.à r.l., ont décidé à l'unanimité de convertir le capital social en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital social de 1.000.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399) .....	24.789,35 EUR
----------------------------	---------------

Le capital social de 24.789,35 EUR est représenté par 100 parts sociales sans désignation de valeur nominale, chacune entièrement libérée en numéraire.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2001, vol. 556, fol. 81, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02417/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**S.E.N.S., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 68.535.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 16 août 2001*

Les associés de la société S.E.N.S., S.à r.l., ont décidé à l'unanimité de convertir le capital social en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital social de 500.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399) .....	12.394,68 EUR
	<hr/>
	12.394,68 EUR

Le capital social de 12.394,68 EUR est représenté par 500 parts sociales sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées en numéraire.

Luxembourg, le 16 août 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2001, vol. 557, fol. 66, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02418/503/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**RELAIS DU POSTILLON, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5480 Wormeldange, 113, rue Principale.  
R. C. Luxembourg B 33.929.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 9 juillet 2001*

L'associé de la Sté RELAIS DU POSTILLON, S.à r.l., a décidé de convertir le capital social en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital social de 500.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399) .....	12.394,68
----------------------------	-----------

Le capital social de 12.394,68 EUR est représenté par 500 parts sociales de 24,79 EUR chacune, entièrement libérées en numéraire.

Luxembourg, le 23 novembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2001, vol. 560, fol. 64, case 2. – Reçu 600 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02419/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**BACCA TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 42.948.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 78, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(02438/686/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---



**PEINTURES ET DECORS MARIOTTI, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3563 Dudelange, 44, rue Marcel Schmit.  
R. C. Luxembourg B 54.756.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 28 septembre 2001*

L'associé de la Sté PEINTURES ET DECORS MARIOTTI, S.à r.l., a décidé de convertir le capital social en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital social de 500.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399) . . . . .	12.394,68 EUR
Augmentation de capital par incorporation de réserves . . . . .	105,32 EUR
	<hr/>
	12.500,- EUR

Le capital social de 12.500,- EUR est représenté par 500 parts sociales de 25,- EUR chacune, entièrement libérées en numéraire.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02420/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**PHOTO STUDIO FEY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 41, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 5.034.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 6 novembre 2001*

Les associés de la société PHOTO STUDIO FEY, S.à r.l., ont décidé à l'unanimité de convertir le capital social en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital social de 500.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399) . . . . .	12.394,68 EUR
Augmentation de capital par incorporation de réserves . . . . .	105,32 EUR
	<hr/>
	12.500,- EUR

Le capital social de 12.500,- EUR est représenté par 500 parts sociales de 25,- EUR chacune, entièrement libérées en numéraire.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 46, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02421/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**ATELIER DE PRECISION ZENNER FELIX, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7526 Mersch.  
R. C. Luxembourg B 27.277.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 12 décembre 2001*

Les associés de la société ATELIER DE PRECISION ZENNER, S.à r.l., ont décidé de convertir le capital social en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital social de 4.000.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399) . . . . .	99.157,41 EUR
Augmentation de capital par incorporation de réserves . . . . .	842,59 EUR
	<hr/>
	100.000,- EUR

Le capital social de 100.000,- EUR est représenté par 150 parts sociales de 666,67,- EUR chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 46, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02424/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**NEIEN DIDDELENGER FLEESCHBUTTEK, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3440 Dudelange, 12, avenue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 59.164.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 4 décembre 2001*

Les associés de la NEIEN DIDDELENGER FLEESCHBUTTEK, S.à r.l., ont décidé de convertir le capital social en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital social de 500.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399) . . . . .	12.394,68
--------------------------------	-----------

Le capital social de 12.394,68 EUR est représenté par 500 parts sociales de 24,79 EUR chacune, entièrement libérées en numéraire.

Luxembourg, le 6 décembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 24, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02422/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**ACTIV HOTEL MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.  
H. R. Luxemburg B 39.028.

*Auszug aus der ausserordentlichen Versammlungsratssitzung vom 19. Oktober 2001*

Mit Entscheidung der ausserordentlichen Generalversammlung vom 18. Dezember 2001 beschliesst der alleinige Gesellschafter im Zuge der Umstellung auf den Euro das Stammkapital der Firma auf 1.000.000,- Euro zum 1. Januar 2002 zu erhöhen.

Das Stammkapital von 1.250.000,- LUF wird wie folgt umgewandelt:

Umwandlungsfaktor (40,3399) . . . . .	30.986,69 EUR
Erhöhung des Kapitals durch Einbringung von Reserven . . . . .	13,31 EUR
	<u>31.000,- EUR</u>

Das Stammkapital von 31.000,- Euro ist eingeteilt in 125 Aktien von je 248,- Euro.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 24, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02425/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**ART 19 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 63.736.

*Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 septembre 2001*

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 7 septembre 2001 au siège social, ont décidé, à l'unanimité, de convertir le capital social en EUR. Cette conversion du capital social en EUR prendra effet à compte du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital est converti de la manière suivante:

Conversion de 1.250.000,- LUF (40,3399) . . . . .	30.986,69 EUR
Augmentation de capital par incorporation de réserves . . . . .	263,31 EUR
	<u>31.250,- EUR</u>

Le capital social de 31.250,- EUR est représenté par 1.250 parts sociales de 25,- EUR chacune, entièrement libérées.  
Luxembourg, le 7 septembre 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2001, vol. 560, fol. 32, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02426/503/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**TWININVEST S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 70.652.

*Extrait du Conseil d'administration qui s'est tenu à Luxembourg le 13 décembre 2001*

*Première résolution*

Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social du 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Pour extrait conforme

*Pour le Conseil d'administration*

M. Sterzi / M. L. Guardamagna

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(02427/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**TEXTILE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 50.159.

*Extrait du Conseil d'administration qui s'est tenu à Luxembourg le 13 décembre 2001*

*Première résolution*

Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social du 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Pour extrait conforme

*Pour le Conseil d'administration*

M. Sterzi / M. L. Guardamagna

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(02428/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**CINDRA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 66.492.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 septembre 2001*

*Conseil d'Administration*

- Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg.
- Madame Ylva Bohman, demeurant en Suède.
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.

*Commissaire aux Comptes*

LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

L'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir rétroactivement le capital en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 200 de la façon suivante:

Conversion 1.250.000 / (40,3399) ..... 30.986,69

Le capital de 30.986,69 est représenté par 1.250 actions sans valeur nominale.

Luxembourg, le 12 septembre 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(02455/503/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

---

**ENTEARA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 53.055.

*Extrait du Conseil d'administration qui s'est tenu à Luxembourg le 13 décembre 2001*

*Première résolution*

Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social du 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Pour extrait conforme

*Pour le Conseil d'administration*

M. Sterzi / M. L. Guardamagna

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(02429/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**NEW VENTURE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 45.697.

*Extrait du Conseil d'administration qui s'est tenu à Luxembourg le 13 décembre 2001*

*Première résolution*

Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social du 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Pour extrait conforme

*Pour le Conseil d'administration*

M. Sterzi / M. L. Guardamagna

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(02430/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**SEDEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1424 Luxembourg, 7, rue Duchscher.  
R. C. Luxembourg B 3.077.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juillet 2001*

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 16 juillet 2001 au siège social, ont décidé à l'unanimité, de prendre la résolution suivante:

L'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir le capital social en EUR.

Cette conversion du capital social en EUR prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital est converti de la manière suivante:

Conversion de 6.400.000,- LUF / (40,3399) . . . . .	158.651,86
Augmentation du capital par incorporation de réserves. . . . .	1.348,14
Total: . . . . .	<u>160.000</u>

Le capital social de 160.000,- est représenté par 640 actions ayant une valeur nominale de 250 par action, chacune entièrement libérées.

Luxembourg, le 16 juillet 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 79, case 4 – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(02462/503/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

**REAL ESTATE ONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 45.431.

*Extrait du conseil d'administration qui s'est tenu à Luxembourg, le 13 décembre 2001*

*Première résolution*

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg au 5, rue Emile Bian, L-1235, Luxembourg.

Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Pour extrait conforme

*Pour le Conseil d'Administration*

M. Sterzi / M.-L. Guardamagna

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(02431/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**STAR ONE TELECOM EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 84.092.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 5 novembre 2001,

- la démission de Monsieur Neil Pursell, commissaire aux comptes de la société est acceptée avec effet immédiat;  
- FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg, est nommée commissaire aux comptes, en remplacement du commissaire démissionnaire.

Luxembourg, le 5 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

*Secrétaire de l'assemblée*

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 46, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(02432/631/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**SR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 46.098.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 78, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(02434/686/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**SR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 46.098.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 78, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(02435/686/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**SR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 46.098.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 78, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(02436/686/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**OBREGON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 70.326.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle  
tenue exceptionnellement le 20 octobre 2001  
pour statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2000*

**Capital social**

L'Assemblée Générale a décidé de convertir la devise d'expression du capital social actuellement fixé à 2.000.000,- LUF (deux millions de francs luxembourgeois) pour l'exprimer dorénavant en Euros. Par conséquent, le capital social a été fixé à 49.578,70 (quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit Euros et soixante-dix cents).

L'Assemblée Générale a décidé de supprimer la valeur nominale des actions.

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale a décidé de modifier l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à 49.578,70 (quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit Euros et soixante-dix cents) divisé en 2.000 (deux mille) actions sans désignation de valeur nominale.»

**Conseil d'administration**

Après avoir constaté et accepté la démission de ses fonctions d'administrateur présentée par Madame Sophie Zeimet, et après avoir révoqué de ses fonctions d'administrateur Monsieur Philippe Gisiger, l'Assemblée Générale a décidé de nommer en remplacement avec effet immédiat, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2004, deux nouveaux administrateurs, à savoir Monsieur Eddy Patteet, ci-après qualifié, et la société à responsabilité limitée A.T.T.C. SERVICES, S.à r.l., ci-après désignée.

Le Conseil d'Administration se présente désormais comme suit:

- Monsieur Jean Zeimet, réviseur d'entreprises, demeurant à L-2213 Luxembourg, rue de Nassau 16;
- Monsieur Eddy Patteet, conseiller fiscal, demeurant à L-2620 Luxembourg, rue Joseph Tockert 14;
- A.T.T.C. SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée établie et ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, rue de Nassau 16.

**Commissaire aux Comptes**

Après avoir constaté et accepté la démission de ses fonctions de Commissaire aux Comptes présentée par la société anonyme FIDUCIAIRE ET SOCIETE DE GESTION EUROPEENNE S.A., l'Assemblée a décidé de nommer en remplacement avec effet immédiat, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2004, la société anonyme A.T.T.C. CONTROL S.A., établie et ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, rue de Nassau 16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 79, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02443/813/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**STER DER ZEE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 51.784.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle tenue exceptionnellement  
le 20 octobre 2001 pour statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2000*

**Capital social**

L'Assemblée Générale a décidé de convertir la devise d'expression du capital social actuellement fixé à 1.700.000,- LUF (un million sept cent mille francs luxembourgeois) pour l'exprimer dorénavant en Euros. Par conséquent, le capital social a été fixé à 42.141,90 (quarante-deux mille cent quarante et un Euros et quatre-vingt-dix cents).

L'Assemblée Générale a ensuite décidé de supprimer la valeur nominale des actions.

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale a décidé de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à 42.141,90 (quarante-deux mille cent quarante et un Euros et quatre-vingt-dix cents), représenté par 1.700 (mille sept cents) actions sans désignation de valeur nominale.»

**Conseil d'administration**

Après avoir constaté et accepté la démission de ses fonctions d'administrateur présentée par Madame Sophie Zeimet, et après avoir révoqué de ses fonctions d'administrateur Monsieur Philippe Gisiger, l'Assemblée Générale a décidé de nommer en remplacement avec effet immédiat, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2005, deux nouveaux administrateurs, à savoir Monsieur Eddy Patteet, ci-après qualifié, et la société à responsabilité limitée A.T.T.C. SERVICES, S.à r.l., ci-après désignée.

Le Conseil d'Administration se présente désormais comme suit:

- Monsieur Jean Zeimet, réviseur d'entreprises, demeurant à L-2213 Luxembourg, rue de Nassau 16;
- Monsieur Eddy Patteet, conseiller fiscal, demeurant à L-2620 Luxembourg, rue Joseph Tockert 14;
- A.T.T.C. SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée établie et ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, rue de Nassau 16.

*Commissaire aux Comptes*

Après avoir constaté et accepté la démission de ses fonctions de Commissaire aux Comptes présentée par la société anonyme FIDUCIAIRE ET SOCIETE DE GESTION EUROPEENNE S.A., l'Assemblée a décidé de nommer en remplacement avec effet immédiat, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2005, la société anonyme A.T.T.C. CONTROL S.A., établie et ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, rue de Nassau 16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 79, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02444/813/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**PARCOLOG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 78.756.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 15 novembre 2001, que la société BYPAR (UK) LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social à Aldwych House 81, Aldwych, London, WC 2B, 4RP a cédé les cent cinquante-trois (153) parts sociales A de la société qu'elle détenait à la société BYPAR, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26, avenue de Louvigny, L-1946 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2002.

Pour PARCOLOG, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 3. – Reçu 12 Euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02445/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**SPACE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 50.376.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés  
tenue le 10 décembre 2001 à Luxembourg à 10.00 heures*

*Décisions*

L'assemblée a décidé, à l'unanimité:

- de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle vers l'adresse suivante:

73, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 17, case 8. – Reçu 12 Euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02448/760/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**PIWA, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1243 Luxembourg, 39, rue Felix de Blochausen.

R. C. Luxembourg B 21.082.

*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg, le 20 juillet 2001*

L'associé unique de la société PIWA, S.à r.l. a décidé de convertir le capital social en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Le capital social de 1.000.000 LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399) .....	24.789,36
Augmentation du capital par incorporation de réserves .....	210,64
	25.000,00

Le capital social de 25.000,- EUR est représenté par 1.000 parts sociales de 25,- EUR chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 20 juillet 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2001, vol. 556, fol. 7, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02463/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

---

**CSTH HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 74.770.

*Extract from the Minutes of the Extraordinary General Meeting of Shareholders held on 26th October 2001 at 10.00 hours*

It was resolved to accept the resignation of Mr Peder Bertelsen, Mr Sten Bertelsen, Mr Doug Carson, Mr Mike Edwards and Mr Mike Griffith as Directors of the Company with effect from the 26th October 2001 and to give full discharge to them as resigning directors.

After resignation the new board will be as follows:

- Mr James Wolsey - President
- Mr Jean-Pierre Higuët
- Mr Steve Lewis

Certified a true extract

Duly authorised

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 17, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(02449/760/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**ADVANCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 77.972.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 17, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Signature

*Un mandataire*

(02450/760/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**ADVANCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 77.972.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue extraordinairement  
au siège social de la société en date du 26 novembre 2001 à 8.30 heures*

Décisions:

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 2000.

- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2000.

L'exercice clôture avec un bénéfice de EUR 3.169,84.

- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

\* Réserve légale: EUR 158,49

\* Report à nouveau sur exercices suivants: EUR 3.011,35

- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 2000.

- d'accepter la démission de Monsieur Maurizio Manfredi de sa fonction de commissaire aux comptes de la société.

- de lui accorder décharge de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à L-1449 Luxembourg, rue de l'Eau, 18, qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 17, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(02451/760/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---



**CERRUTI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 82.552.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires  
tenue au siège social de la société en date du 17 décembre 2001 à 9 heures*

*Décisions*

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

- d'accepter la démission de Monsieur Marcel Stephany de sa fonction de Commissaire aux Comptes de la société;
- de donner décharge au Commissaire aux Comptes démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.
- de nommer en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire, KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, dont le mandat se terminera au 31 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 18, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(02452/760/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**CINDRA FINANCE HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.  
R. C. Luxembourg B 70.763.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2001*

L'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir rétroactivement le capital en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2001 de la façon suivante:

Conversion de 1.250.000,- LUF / (40,3399) .....	30.986,70
Augmentation du capital par Incorporation de réserves .....	263,30
	31.250,00

Le capital de 31.250,- est représenté par 1.250 actions de 25 chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(02456/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

---

**BOHMAN FINANCE HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.  
R. C. Luxembourg B 67.458.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2001*

L'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir rétroactivement le capital en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2001 de la façon suivante:

Conversion de 1.250.000,- LUF / (40,3399) .....	30.986,70
Augmentation du capital par Incorporation de réserves .....	263,30
	31.250,00

Le capital de 31.250,- est représenté par 1.250 actions de 25 chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(02458/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

---

**L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE RIBEIRA DA TORRE, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1617 Luxembourg, 47, rue de Gasperich.

## STATUTS

*Membres fondateurs:*

Mota Nascimento Francisco, 82, rue de Bettembourg, L-5811 Fentange, ouvrier, portugais,

Silva Osvaldo, 47, rue de Gasperich, L-1617 Luxembourg, cuisinier, capverdien

Lima Antonio, 1, Place St. Michel, L-7556 Mersch, ouvrier, capverdien

créent par la présente une association sans but lucratif, régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée et les présents statuts.

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association porte la dénomination L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE RIBEIRA DA TORRE, association sans but lucratif. Elle a son siège au 47, rue de Gasperich, L-1617 Luxembourg.

**Art. 2.** L'association a pour objet de:

- regrouper des personnes de toutes nationalités désireuses de collaborer à des pratiques humanitaires en générale, et pour Ribeira da Tore - Cap Vert en particulier;
- promouvoir des activités sportives, récréatives et culturelles pour les adultes et les enfants;
- promouvoir des activités favorisant la connaissance du Grand-Duché de Luxembourg et des cultures des pays d'origine des associés en général;
- favoriser les contacts entre étrangers et autochtones;
- promouvoir la formation sociale et civique de ses membres de façon à contribuer à son intégration harmonieuse et à sa participation à la vie publique.

**Art. 3.** L'association poursuit son action dans une stricte indépendance politique, idéologique et religieuse.

**Art. 4.** Les membres, dont le nombre ne peut être inférieur à trois, sont admis par délibération du conseil d'administration à la suite d'une demande écrite / d'une demande verbale.

**Art. 5.** Les membres ont la faculté de se retirer à tout moment de l'association après envoi de leur démission écrite au conseil d'administration. Est réputé démissionnaire après le délai de .... mois à compter du jour de l'échéance tout membre qui refuse de payer la cotisation lui incombant.

**Art. 6.** Les membres peuvent être exclus de l'association si, d'une manière quelconque, ils portent gravement atteinte aux intérêts de l'association. A partir de la proposition d'exclusion formulée par le conseil d'administration, jusqu'à la décision définitive de l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix, le membre dont l'exclusion est envisagée, est suspendu de plein droit de ses fonctions sociales.

**Art. 7.** Les associés, démissionnaires ou exclus, ne peuvent porter atteinte à l'existence de l'association et n'ont aucun droit à faire valoir ni sur son patrimoine ni sur les cotisations payées.

**Art. 8.** La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale. Elle ne peut être supérieure à 5.000,- francs.

**Art. 9.** L'assemblée générale, qui se compose de tous les membres, est convoquée par le conseil d'administration régulièrement une fois par an, extraordinairement, chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent ou qu'un cinquième des membres le demandent par écrit au conseil d'administration.

**Art. 10.** La convocation se fait au moins 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée générale, moyennant simple lettre missive devant mentionner l'ordre du jour proposé.

**Art. 11.** Toute proposition écrite signée d'une vingtième au moins des membres figurant sur la dernière liste annuelle doit être portée à l'ordre du jour. Aucune décision ne peut être prise sur un objet n'y figurant pas.

**Art. 12.** L'assemblée générale doit obligatoirement délibérer sur les objets suivants:

- modification des statuts et règlement interne;
- nomination et révocation des administrateurs et des réviseurs de caisse;
- approbation des budgets et comptes;
- dissolution de l'association.

**Art. 13.** L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres. Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix. Si les deux tiers des membres ne sont pas présents, ou représentés à la première réunion, une seconde réunion peut être convoquée qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents; dans ce cas la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Toutefois, si la modification porte sur l'un des objets en vue desquels l'association s'est constituée, soit sur la dissolution, ces règles sont modifiées comme suit:

- a) la seconde assemblée ne sera valablement constituée que si la moitié au moins de ses membres sont présents,
- b) la décision n'est admise dans l'une ou dans l'autre assemblée, que si elle est votée à la majorité des trois quarts des voix des membres présents,
- c) si, dans la seconde assemblée, les deux tiers des membres ne sont pas présents, la décision devra être homologuée par le tribunal civil.

**Art. 14.** Les délibérations de l'assemblée sont portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre confiée à la poste / affichage au siège etc...

**Art. 15.** L'association est gérée par un conseil d'administration élu pour une durée de ... année(s) par l'Assemblée Générale. Le conseil d'administration se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier, ainsi que 7 autres membres au maximum élus à la majorité simple des voix présentes à l'assemblée générale.

**Art. 16.** Le conseil d'administration qui se réunit sur convocation de son président ne peut valablement délibérer que si 2/3 membres au moins sont présents. Toute décision doit être prise à la majorité simple des membres élus.

**Art. 17.** Le conseil d'administration gère les affaires et les avoirs de l'association. Il exécute les directives à lui dévolues par l'assemblée générale conformément à l'objet de l'association.

**Art. 18.** Il représente l'association dans les relations avec les tiers. Pour que l'association soit valablement engagée à l'égard de ceux-ci, 2 signatures de membres en fonction sont nécessaires.

**Art. 19.** Le conseil d'administration soumet annuellement à l'approbation de l'assemblée générale le rapport d'activités, les comptes de l'exercice écoulé et le budget du prochaine exercice.

L'exercice budgétaire commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Les comptes sont arrêtés le 31 décembre et soumis à l'assemblée générale avec le rapport de la commission de vérification des comptes.

Afin d'examen, l'assemblée désigne un/deux réviseur(s) de caisse. Le mandat de ceux-ci est incompatible avec celui d'administrateur en exercice.

**Art. 20.** En cas de liquidation les biens sont affectés à uen organisation ayant des buts similaires, etc ... .

**Art. 21.** La liste des membres est complétée chaque année par l'indication des modifications qui se sont produites et ce au 31 décembre.

**Art. 22.** Les ressources de l'association comprennent notamment:

- les cotisations des membres,
- les subsides et subventions,
- les dons ou legs en sa faveur.

**Art. 23.** Toutes les fonctions exercées dans les organes de l'association ont un caractère bénévole et sont exclusives de toute rémunération.

**Art. 24.** Pour tout ce qui n'est pas réglementé par les présents statuts il est renvoyé à la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée, ainsi qu'au règlement interne en vigueur approuvé lors de la dernière assemblée générale.

Ainsi fait à Luxembourg, le 15 octobre 2001 par les membres fondateurs.

Dans le cadre de la dernière assemblée générale en date du 15 octobre 2001 la composition du conseil d'administration suivante a été arrêtée:

Mota Francisco - Président  
 Silva Osvaldo - (Vice-président)  
 Lima Antonio - Secrétaire  
 Da Graça Pedro - Trésorier  
 Santos Orlanda - membre  
 Francês Alcidio - membre  
 Santos José - membre

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 72, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02453/000/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**UNITED SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.  
 R. C. Luxembourg B 24.423.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 novembre 2001*

L'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir le capital en EUR à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002 de la façon suivante:

Conversion de 1.250.000,- LUF / (40,3399) .....	30.986,69
Augmentation du capital par Incorporation de réserves .....	263,31
	31.250,00

Le capital de 31.250,- est représenté par 1.250 actions de 25 chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 26 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 562, fol. 93, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02459/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

**SILVER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.  
R. C. Luxembourg B 71.374.

—  
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2001

*Conseil d'Administration*

- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller fiscal, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Jean-Paul Frank, Expert comptable, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.

*Commissaire aux Comptes*

LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

L'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir rétroactivement le capital et la réserve légale en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2001 de la façon suivante:

Conversion (40,3399).....	30.986,70
Augmentation du capital par Incorporation de réserves.....	263,30
	31.250,00

Luxembourg, le 21 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé):* Signature.

(02457/503/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

---

**CENTROBANK SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2097 Luxembourg, 26, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 71.399.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 15, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

DRESDNER BANK LUXEMBOURG

Signature

(02439/016/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**CENTROBANK SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-2097 Luxembourg, 26, rue du Marché-aux-Herbes.  
H. R. Luxemburg B 71.399.

—  
*Auszug aus der Niederschrift über die ordentliche Gesellschafterversammlung der Anteilhaber  
der CENTROBANK SICAV am 10. Dezember 2001*

«.....»

Die ordentliche Gesellschafterversammlung beschloß einstimmig, für die Amtszeit bis zum Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung im Jahre 2001 zu Mitgliedern des Verwaltungsrates

Herrn Dr. Gerhard Vogt

Herrn Walter H. Draisbach

Herrn Mag. Alfred Michael Spiss

zu wählen und für die gleiche Amtszeit DELOITTE & TOUCHE S.A., Strassen, zum Wirtschaftsprüfer zu bestellen.

.....»

Luxemburg, den 10. Dezember 2001.

Für richtigen Auszug

Dr. G. Vogt / W. H. Draisbach / Mag. A. M. Spiss

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 15, case 4. – Reçu 12 Euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

(02440/016/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

---

**CENTROBANK SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2097 Luxembourg, 26, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 71.399.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 15, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

DRESDNER BANK LUXEMBOURG

Signature

(02441/016/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**CENTROBANK SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-2097 Luxemburg, 26, rue du Marché-aux-Herbes.  
H. R. Luxemburg B 71.399.

*Auszug aus der Niederschrift über die ordentliche Gesellschafterversammlung der Anteilhaber  
der CENTROBANK SICAV am 29. November 2001*

«.....»

Die ordentliche Gesellschafterversammlung beschloß einstimmig, für die Amtszeit bis zum Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung im Jahre 2002 zu Mitgliedern des Verwaltungsrates

Herrn Dr. Gerhard Vogt

Herrn Walter H. Draibach

Herrn Mag. Alfred Michael Spiss

zu wählen und für die gleiche Amtszeit DELOITTE & TOUCHE S.A., Strassen, zum Wirtschaftsprüfer zu bestellen.

.....»

Luxemburg, den 29. November 2001.

Für richtigen Auszug

Dr. G. Vogt / W. H. Draibach / Mag. A. M. Spiss

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 15, case 4. – Reçu 12 Euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02442/016/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

**ULTRACALOR COMMERCIAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1259 Senningerberg, Z.I. Breedewues.  
R. C. Luxembourg B 6.632.

*Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2001*

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 2 mai 2001 au siège social, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- Est nommé commissaire aux comptes pour une période d'une année, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2001.

LUX-AUDIT S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie

Le nouveau commissaire aux comptes déclare accepter son mandat.

- Ensuite, l'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir le capital social en EUR. Cette conversion du capital social en EUR prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital est converti de la manière suivante:

Conversion de 16.000.000,- LUF / (40,3399) .....	396.629,63
--	------------

Augmentation par incorporation de réserves .....	3.370,37
--	----------

	400.000,00
--	------------

Le capital social de 400.000 est représenté par 16.000 actions sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées.

Senningerberg, le 2 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 24, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02461/503/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

**ULTRACALOR CORP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1259 Senningerberg, Z.I. Breedewues.  
R. C. Luxembourg B 47.044.

*Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2001*

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 2 mai 2001 au siège social, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- sont nommés administrateurs pour une période d'une année, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2001:

- Madame Francine Sergonne, administrateur de société, demeurant à L-6944 Niederanven

- Monsieur Claude Lamesch, mécanicien, demeurant à L-8333 Olm

- Monsieur Nicolas Kieffer, ingénieur, demeurant à L-6944 Niederanven

- les nouveaux administrateurs déclarent accepter leur mandat.

- de même, est nommé commissaire aux comptes pour une période d'une année, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2001

LUX-AUDIT S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie

- le nouveau commissaire aux comptes déclare accepter son mandat.

- Ensuite, l'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir le capital social en EUR. Cette conversion du capital social en EUR prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital est converti de la manière suivante:

Conversion de 15.400.000,- LUF / (40,3399) . . . . . 381.756,02

Le capital social de 381.756,02 est représenté par 1.540 actions sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées.

Senningerberg, le 2 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 562, fol. 24, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(02460/503/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

**PJUR GROUP LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-6617 Wasserbillig, 11, route d'Echternach.  
H. R. Luxemburg B 57.423.

*Auszug aus der Verwaltungsratsitzung vom 10. Oktober 2001*

Mit Entscheidung der Verwaltungsratsitzung vom 10. Oktober 2001 beschliessen die Verwaltungsratsmitglieder im Zuge der Umstellung auf den Euro das Stammkapital der Firma auf 31.000,- Euro vom 1. Januar 2002 zu erhöhen.

Das Stammkapital von 1.250.000,- LUF wird wie folgt umgewandelt:

Umwandlungsfaktor (40,3399) . . . . . 30.986,69 Euro

Erhöhung des Kapitals durch Einbringung von Reserven. . . . . 13,31 Euro

31.000,- Euro

Das Stammkapital von 31.000,- Euro ist eingeteilt in 1.000 Aktien je 31,- Euro.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 84, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(02464/503/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

**AVIK, Société Civile.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 9, rue Astrid.

- Suivant décision prise par les associés réunis à l'assemblée en date du 28 décembre 2001, conformément à la renonciation notifiée, la société est dissoute avec effet au même jour.

Réquisition aux fins de publication au mémorial et aux fins de modification de l'inscription au registre de commerce.

Pour la société

LUXBERG S.A.

L. Leijola

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 9, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(02531/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

**POHL CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 162, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 47.502.

*Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mars 2001*

L'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir le capital social en EUR. Cette conversion du capital social en EUR prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital est converti de la manière suivante:

Conversion de 1.250.000 LUF / (40,3399) ..... 30.986,69

Le capital de 30.986,69 EUR est représenté par 1.250 actions sans valeur nominale, chacune, entièrement libérées en numéraire.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2001, vol. 558, fol. 90, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02465/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

**FLUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.  
R. C. Luxembourg B 71.083.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2001**Conseil d'Administration*

- Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.

*Commissaire aux Comptes*

LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

L'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir rétroactivement le capital en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 200 de la façon suivante:

Conversion 1.250.000 / (40,3399) ..... 30.986,69

Le capital de 30.986,69 est représenté par 1.250 actions sans valeur nominale.

Luxembourg, le 21 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(02466/503/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

**NOUVELLE GAZEATHERME, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8081 Bertrange.  
R. C. Luxembourg B 35.258.

*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg, le 10 décembre 2001*

Les associés de la société NOUVELLE GAZEATHERME, S.à r.l., ont décidé de convertir le capital social en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital social de 1.500.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399) ..... 37.184,03  
EUR 37.184,03

Le capital social de 37.500,- EUR est représenté par 300 parts sociales de 125,- EUR chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 10 décembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 46, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02474/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

**CARODIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck II.  
R. C. Luxembourg B 73.058.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2001*

Les actionnaires de la société CARODIS S.A., réunis le 2 mai 2001 en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société, ont décidé à l'unanimité de convertir le capital social en Euros de la manière suivante:

Conversion (40,3399) ..... 37.184,03 EUR  
Le capital social de 37.184,03 EUR est divisé en 1.500 actions sans dénomination de valeur nominale, entièrement libérées.

Bettembourg, le 2 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé):* Signature.

(02467/503/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

**CAFFE VALENTINO CENTRO EUROPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8320 Capellen, Z.I. Hiereboesch.  
R. C. Luxembourg B 72.921.

*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Capellen le 14 décembre 2001*

Les associés de la société CAFFE VALENTINO CENTRO EUROPA, S.à r.l. ont décidé à l'unanimité de convertir le capital social en EUR pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital social de 2.000.000 LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Conversion (40,3399) ..... 49.578,70 EUR  
49.578,70 EUR

Le capital social de 49.578,70 EUR est représenté par 1.000 parts sociales sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées en numéraire.

Capellen, le 14 décembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé):* Signature.

(02468/503/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.

**LINSTER HIGH TECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 66.637.

*Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 janvier 2002*

Les actionnaires de la société LINSTER HIGH TECH S.A. ont décidé, à l'unanimité, de convertir le capital social en EUR. Cette conversion du capital social en EUR prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Le capital est converti de la manière suivante:

Conversion de 1.250.000,- LUF / (40,3399) ..... 30.986,69 EUR

Le capital social de 30.986,69 EUR est représenté par 1.250 actions sans valeur nominale, chacune, entièrement libérées en numéraire.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé):* Signature.

(02472/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2002.